

## Marie Moret à Henri Buridant, 21 janvier 1901

**Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)**

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

4 Fichier(s)

### Informations sur le document source

Cote Familistère de Guise, inv. n° 2005-00-124

Collation 4 p. (55r, 56v, 57r, 58r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Familistère de Guise

### Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Henri Buridant, 21 janvier 1901, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 25/12/2025 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/54068>

### Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

### Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [21 janvier 1901](#)

Lieu de rédaction 14, rue Bourdaloue, Nîmes (Gard)

Destinataire [Buridant, Henri \(1864-1927\)](#)

Lieu de destination Guise (Aisne) – Familistère

### Description

Résumé Marie Moret remercie Buridant pour sa lettre du 18 janvier 1901. Elle l'informe qu'elle a reçu une lettre de monsieur Marchand du 18 janvier 1901 avec l'état des frais de réparation du landau par E. Colin, successeur de Lesage, qui s'élève à 540 F : « Je trouve cela raide. » Elle demande à Buridant des informations

sur la réputation d'E. Colin, et s'il veut bien vérifier sur place la pertinence de son devis, peut-être en compagnie de monsieur Hanquet. Elle lui demande également de vérifier l'état de la couverture de protection du landau qui, s'il est restauré, devra être conservé en bon état. Elle demande des précisions à propos du devis d'E. Colin. Elle informe Buridant que Marchand lui a écrit pour lui demander si elle voulait louer sa maison de Lesquielles à l'administration des postes, ce à quoi elle a répondu que la maison était inhabitable ; elle indique à Buridant qu'elle écrit à Marchand qu'il ira examiner sur place la question du devis du carrossier. Elle confirme qu'il est inutile de réclamer 0,15 F à monsieur Gaucher, et transmet son souvenir « aux personnes habituelles » et à monsieur Hanquet. Dans le post-scriptum elle annonce qu'elle a reçu un télégramme envoyé de Mouscron signé Harrelle l'informant du décès d'un monsieur Godin, qu'elle ne connaît pas.

## Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#), [Décès](#), [Économie domestique](#), [Finances personnelles](#)

Personnes citées

- [Colin, E. \[monsieur\]](#)
- [Gaucher, Ernest](#)
- [Hanquet, Alfred](#)
- [Harrelle \[monsieur\]](#)
- [Lesage \[monsieur\]](#)
- [Marchand \[monsieur\]](#)

Lieux cités

- [Lesquielles-Saint-Germain \(Aisne\)](#)
- [Mouscron \(Belgique\)](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

---